



P 1637

ID 4722

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Emmanuel HANUS

Luxembourg, le 16 juillet 2020

Objet : Votre demande de pétition publique 1637 – Sauvegarde d'urgence de maison et immeuble d'avant 1950 du pays au caractère architectural du pays

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 15 juillet 2020, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

En effet, votre demande de pétition publique 1637 relève de la compétence de la Ville de Luxembourg et non pas d'une compétence nationale.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés